



la Gazette ASTÉRIENNE

NUMÉRO 12



LE JOURNAL D'INFORMATIONS DE LA VILLE DE SAINT-ASTIER

LE 8 MARS

JOURNÉE
INTERNATIONALE
DES DROITS
DES

femmes



VILLE DE
SAINT-ASTIER



édito

Chère Astérienne, cher Astérien,

Au cœur de l'hiver, retrouvons-nous dans cette nouvelle Gazette et partageons les dernières informations concernant Saint-Astier, ses villages et lieux-dits.

Faire le point sur l'avancement des différents travaux, se préparer pour la future rentrée des classes, s'inscrire sur les listes électorales pour les prochaines élections, vous informer sur les budgets, les nouveaux commerçants ou bien les nouveaux établissements, le recrutement de la policière municipale, le concours de dessins de

Noël et découvrir bien d'autres initiatives, telle est la vocation de ce magazine d'informations.

Personne ne pourra dire le contraire, tenir informé chacun de vous est une de nos priorités, alors lisez la gazette ou connectez-vous :

<https://mairie-saint-astier.fr/>
<https://www.facebook.com/saintastier>
<https://twitter.com/villestastier>

Élisabeth MARTY

Maire de Saint-Astier
Vice-présidente de la CCIVS

IDÉE ORIGINALE DE PRÉSENTATION DES VŒUX !



Compte tenu du contexte sanitaire, la cérémonie des vœux a été annulée. Sous un beau ciel bleu de janvier, les élu(e)s ont enregistré une vidéo, afin de vous présenter leurs vœux pour l'année 2022.

Les adjoints sont, tour à tour, passés devant l'objectif pour adresser un message de bonne année à la population mais aussi faire le point sur leur commission : finances, culture, santé...

La vidéo complète est disponible sur **YouTube** : <https://youtu.be/aurDCq4qYWE>

Passer devant la caméra n'est pas chose facile.

Ce tournage a entraîné quelques cafouillages, trous de mémoire ou encore des fous rires. Tous ces moments ont été réunis dans **une petite vidéo bêtisier également disponible sur YouTube !**





PASSAGE VIVALDI

Situé entre l'avenue Clémenceau et la rue Lan Xang, le passage Vivaldi dessert les salles de musculation et de musique, le gymnase de l'école de Mounet Sully et son restaurant scolaire. Les travaux d'aménagements des abords se poursuivent : la pose de l'enrobé sur la voirie et les pavés enherbés pour le parking sont achevés. Les éclairages des cheminements piétons sont en cours. Un jardin fait uniquement d'essences résistantes aux fortes températures va également être aménagé par les services techniques de la ville.

Dans un second temps, afin de sécuriser les déplacements des écoliers et leurs familles, l'entrée de l'école Mounet Sully se fera Passage Vivaldi. La circulation sera à sens unique (avenue Clémenceau > passage Vivaldi > rue Lang Xang).

AVENUE CLÉMENCEAU

Un cheminement piéton et éclairé sera matérialisé entre les arrêts de bus, avenue Clémenceau et l'entrée de l'école. Les trottoirs sur la première partie de cette artère seront aux normes d'accessibilité. Les places de stationnement seront redessinées et les réseaux d'éclairage public seront enfouis.

INSTANTANÉS SUR DE NOMBREUX PROJETS EN COURS...

La municipalité poursuit ses projets d'aménagement de la commune et a déposé à ce jour quatre dossiers à la préfecture au titre de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) : Aménagement de la 2ème tranche de la rue Clémenceau, mise aux normes accessibilité trottoirs et voirie autour des pavillons des forêts, récupération des eaux pluviales et création d'un parking face au complexe du Roc.

La DETR permet de subventionner des investissements dans de nombreux domaines : environnementaux, touristiques, culturels, sociaux, économiques, etc. Ainsi les projets structurants maintiennent les services publics en milieu rural et le dynamisme des communes.

AMÉNAGEMENT D'UN PARKING FACE AU STADE DU ROC

Le complexe sportif du ROC rassemble deux terrains de rugby (un terrain d'honneur et un terrain d'entraînement), avec vestiaires et club house, une piste d'athlétisme, un gymnase et un dojo.

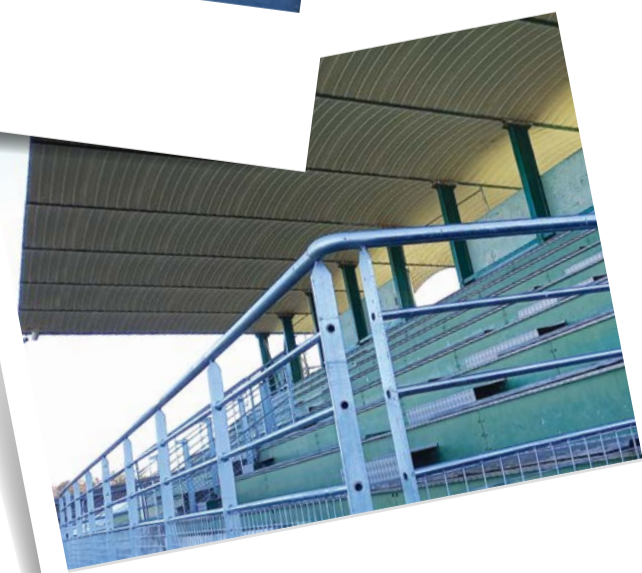
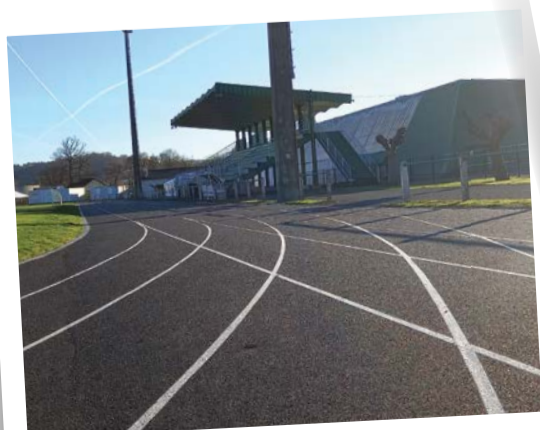
Ces équipements sont, continuellement, mis à disposition par la municipalité à de très nombreuses associations et leurs adhérents. Le travail acharné du monde associatif offre une multitude d'animations sportives devant un public de plus en plus nombreux et varié.

Face à ce succès et à la difficulté de stationnement sur ce site, la commune a décidé la création d'un parking d'environ 130 places rue du Stade.

Il devrait être réalisé courant 2022. Le terrain est en cours d'acquisition, la délibération permettant cet achat a été votée lors du conseil municipal du 8 novembre 2021.

Rétrospective des aménagements du ROC

- **Été 2020** : rénovation des vestiaires du club de rugby et travaux de revêtement du sol pour la partie Bodega
- **Automne 2021** : achat de nouveaux chapiteaux, mise aux normes des tribunes, rénovation de la piste d'athlétisme
- **Décembre 2021** : ouverture de deux baies vitrées au club house.



AMÉNAGEMENT VOIRIE ET TROTTOIRS : PAVILLONS DES FORÊTS

SYSTÈMES DE RÉCUPÉRATION DES EAUX PLUVIALES

La vétusté des trottoirs de la chaussée sont un handicap pour la circulation des résidents.

Le but est d'améliorer l'accessibilité de l'ensemble du site pour faciliter les déplacements des résidents en prévoyant une circulation douce entre chaque logement pour qu'ils puissent se promener en toute sécurité.

Ce projet doit permettre de limiter le bitume et privilégier les espaces herbacés et fleuris, d'une part pour l'esthétique et d'autre part, pour désimperméabiliser les sols.

L'arrosage communal des espaces verts est réalisé avec de l'eau potable issue du réseau public.

Aussi, récupérer une partie des eaux pluviales permettrait des économies budgétaires d'une part et, d'autre part, une utilisation d'une eau de meilleure qualité car elle est pauvre en calcaire.

Ce projet serait, dans un premier temps, installé sur le centre technique municipal en raison de l'importance de la superficie de la toiture.

Par une communication active sur cette opération, la commune souhaite engager une dynamique de développement des modes de production et de consommation responsables auprès des particuliers et entreprises.



BOULEVARD MALLEBAY

Début d'année, le boulevard Mallebay a connu d'importants travaux afin de restaurer les trottoirs et la voie douce.

Ces travaux permettent désormais de circuler librement et en toute sécurité.

RUE DES GENDARMES JOFFRE ET CHOLON

Le parking a entièrement été restructuré avec un nouveau revêtement.

Un cheminement piéton a également été créé facilitant l'accès au centre-ville en toute sécurité pour l'ensemble des usagers.



MISSION LOCALE

Cette ancienne gendarmerie, aujourd'hui bâtiment communal situé place Beltrame, accueille dans ses murs le service informatique, la Mission Locale mais aussi l'ADIE (Association pour le Droit à l'Initiative Économique).

Toiture et volets du bâtiment ont entièrement été rénovés. La façade a été enduite avec la chaux de Saint-Astier.

Ces travaux s'inscrivent dans la continuité de la rénovation du quartier La Fabrique et contribuent ainsi à l'embellissement de la ville de Saint-Astier.



NETTOYAGE DU BOIS DES BRANDES

Le bois des Brandes est en cours de nettoyage, tout comme le bois de Gimel, celui-ci sera régulièrement entretenu. Ces bois sont des espaces privilégiés de détente et de balade pour les familles.

Pour rappel, Saint-Astier a proscrit l'utilisation de produits de désherbage en signant, en 2015, la Charte « Zéro herbicide ». En adoptant une démarche éco-responsable, la santé et l'environnement sont préservés pour tous et sur l'ensemble de la commune y compris dans le cimetière.

C'est pourquoi, ces espaces naturels sont de précieuses zones vertes en zone urbaine mises en valeur, aménagées et protégées par la Municipalité.

Une signalétique a été posée à Gimel visant à informer sur les essences forestières. Des nichoirs pour différentes espèces ont été posés, les sentiers ont été dégagés, des tables de piques-niques installées...

Pour en savoir plus sur la flore, des QR codes ont été apposés sur les panneaux qu'il suffit de scanner pour découvrir l'espèce.



TERRE DE JEUX 2024

Dans le cadre des Jeux olympiques de Paris, Saint-Astier s'est portée candidate et a obtenu le label Terre de Jeux 2024.

Être une collectivité "Terre de Jeux 2024" c'est partager avec PARIS 2024 la conviction que le sport rassemble, anime et tisse des liens. C'est aussi une ambition : avec ce label, la ville de Saint-Astier s'engage à mettre en place des actions en lien avec les jeux.

FAIRE VIVRE À TOUS LES ÉMOTIONS DU SPORT

- Se rassembler et célébrer les Jeux.
- Concevoir des événements sportifs ouverts à tous.



Terre de Jeux 2024 est un label de Paris 2024

METTRE PLUS DE SPORT DANS LE QUOTIDIEN DE CHACUN

- Favoriser la découverte du sport à l'occasion de la Journée Olympique.
- Soutenir l'éducation par le sport à l'occasion de la Semaine Olympique et Paralympique.

ANIMER ET FAIRE GRANDIR LA COMMUNAUTÉ PARIS 2024

- Désigner un référent Terre de Jeux 2024.
- Relayer l'actualité de Paris 2024.
- Valoriser les actions menées localement.



UNE CARTE DE PÊCHE OFFERTE AUX JEUNES ASTÉRIENS

Afin de faire découvrir aux enfants les joies de la pêche et de les sensibiliser à la faune et la flore, l'association Le Roseau Astérien et la municipalité ont reconduit l'opération et ont offert en cadeau de Noël une carte de pêche aux élèves des écoles astériennes, de 6 à 12 ans.

Pour l'obtenir, un prospectus à compléter avec les coordonnées de l'enfant et à retourner à la mairie avait été distribué, courant novembre, dans les cahiers de classe. Les cartes de pêche nominatives ont été remises aux seuls enfants en ayant fait la demande.



POINT SUR LES ÉCOLES

Cette année l'équipe de direction des 3 écoles est composée de : Mme BARRIERE DUGOULET pour l'école Mounet Sully, Mme BURYLO pour l'école Raymond Gimel et Mme Le GUEN pour la maternelle du centre.

417 élèves sont répartis sur ces 3 structures, un effectif en baisse par rapport à l'année dernière surtout sur l'école maternelle qui a connu une nouvelle fermeture de classe.

Il reste 4 classes sur l'établissement principal et une classe sur l'école Mounet Sully.

En septembre 2022, ce sont les enfants nés en 2019 qui feront leur rentrée, on enregistre cette année-là 42 naissances contre 26 en 2018, une remontée des effectifs est donc à prévoir.

Inscriptions scolaires 2022-2023

Les inscriptions pour les enfants nés en 2019 qui entrent pour la première année à l'école maternelle sont à réaliser à partir du 1er février 2022 auprès des services de la mairie.

Le dossier d'inscription complété (disponible sur le site de la mairie ou en mairie), le livret de famille (page parents et tous les enfants), un justificatif de domicile et le carnet de santé seront les pièces à fournir obligatoirement pour que cette inscription soit enregistrée.

Pour les tous petits, afin de découvrir l'école maternelle, la direction et les enseignantes proposent un accueil parents/enfants le lundi 04 juillet ou le mardi 05 juillet à partir de 16h30 (l'école vous contactera début juin pour vous donner le jour exact de l'accueil selon la classe de votre enfant). Le jour de rentrée vous sera communiqué lors de cet accueil.

COUP D'OEIL SUR LE CONCOURS DE DESSIN

BRAVO à nos artistes en herbe...

De nombreux enfants des écoles de la ville ont participé au concours. Près d'une cinquantaine de dessins ont été déposés dans la boîte aux lettres du Père Noël. Félicitations à tous !

Au vu du contexte, la remise des prix a été décalée. Elle aura lieu le vendredi 18 mars à la halle de Saint-Astier à 16h30 afin de partager ensemble autour d'un goûter et de procéder à la remise des prix.

CONCOURS DE DESSIN DESSINE-MOI

Noël

Petite astérienne, petit astérien, à tes crayons, tes feutres, tes pinceaux...

DU 15 DÉCEMBRE AU 3 JANVIER

La mairie organise un concours de dessin sur le thème de Noël ouvert aux enfants de 3 à 10 ans.

N'oublie pas de noter au dos ton Nom, prénom, ton âge et un numéro de téléphone pour pouvoir te joindre pour la remise des prix.

3 dessins de chaque tranche d'âge seront récompensés.

ALORS FAIS-NOUS TON PLUS BEAU DESSIN

et dépose-le dans la Boîte aux lettres du Père-Noël située Place des marronniers.

BONNE CHANCE À TOUS LES PARTICIPANTS !

Coupon à déposer dans la Boîte aux lettres du Père-Noël située Place des marronniers

Nom : _____ Prénom : _____ Age : _____

École : _____ Classe : _____

Adresse postale : _____

Tél. d'un parent : _____

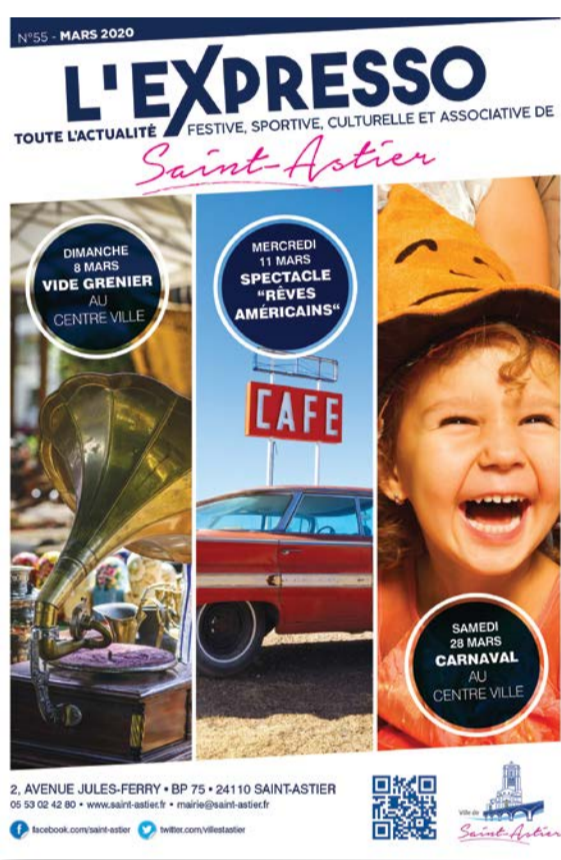
Règlement du concours disponible en mairie ou sur mairie-saint-astier.fr

L'EXPRESSO NOMBREUX SONT CEUX À DEMANDER SON RETOUR

L'expresso, ce petit fascicule regroupant toute l'actualité festive, sportive, culturelle et associative de la commune pourrait revenir.

Le contexte sanitaire a contraint à réduire drastiquement le nombre de manifestations. Depuis deux ans, le milieu culturel, associatif, sportif a connu des arrêts, des jauges, des QR codes puis des rebonds et à nouveau des jauges... Ces limites ont entraîné l'arrêt de la production de l'Expresso.

Grâce à un contexte sanitaire allégé et la reprise progressive des manifestations, la municipalité souhaite relancer sa production et sa distribution chaque mois à partir du deuxième semestre de 2022.



RENCONTRE AVEC KARINE GUIGON, NOTRE NOUVELLE POLICIÈRE MUNICIPALE



• Bonjour Karine Guigon, Parlez-nous de vous...

Je suis originaire de la région Grand Est. Après avoir suivi une formation à l'École Nationale d'Industrie Laitière, et des études de sociologie, j'ai commencé ma carrière tout d'abord à l'Education Nationale, puis après avoir réussi le concours de la Police Nationale et fait ma formation à Saint-Malo, j'ai exercé en région parisienne en qualité de gardien de la Paix, puis j'ai passé des examens pour monter en grade.

Lors des attentats de 2015, le poste de police où je travaillais à la prise de plaintes était situé à quelques kilomètres d'où a été tuée Clarissa Jean-Philippe, on m'a demandé de passer moins de temps avec les victimes, par souci de rendement, ça a été une longue réflexion sur ma place dans ce service, et donc après plus de 17 ans de carrière, j'ai décidé de partir en police municipale afin de retrouver de la proximité avec la population.

J'ai eu la possibilité de travailler dans une commune de moins de 6000 habitants, où j'ai retrouvé les valeurs qui me tenaient à cœur, à savoir, être au contact des administrés, faire de la police de proximité.

• Pourquoi Saint-Astier ?

Le choix de venir travailler à Saint-Astier a constitué plusieurs opportunités sur le plan personnel et professionnel, d'une part, de quitter la région parisienne et rejoindre un département que j'affectionne particulièrement, retrouver le côté nature, et d'autre part, rester dans une commune qui est à dimension humaine.

• Quelle est votre mission au sein de la commune ?

Être agent de police municipale dans une commune telle que Saint-Astier, c'est à la fois être proche de la population, aller au contact des citoyens, que cela soit pour prendre des nouvelles, surtout des personnes vulnérables, mais aussi pour faire appliquer la loi, car c'est une des valeurs fondamentales de notre société, mais ce n'est qu'une partie de mes missions, car je suis aussi habilitée à faire de la répression sur divers domaines, que cela soit du routier, de l'environnement, de l'urbanisme, etc...

• Comment partagez-vous vos tâches avec Florian Bonhure, notre ASVP ?

Collaborer avec Florian, c'est connaître chaque mètre de route, chaque maison de la commune, vu qu'il a grandi ici. Florian m'a permis de m'intégrer rapidement, ce qui n'est pas négligeable.

Même si nous n'avons pas les mêmes prérogatives, surveiller la commune avec Florian apporte une sécurité supplémentaire.

• On a pu vous voir déambuler avec votre chien dans les rues de Saint-Astier...

Effectivement, j'ai la faveur de pouvoir travailler avec mon chien, qui est spécialisé en patrouille pour lutter contre la délinquance.

Rien que par sa présence qui est à la fois rassurante et dissuasive, j'ai bien vu que le premier jour du marché que nous avons fait ensemble, il a eu beaucoup d'admirateurs, c'est aussi un moyen de nouer du dialogue avec les Astériens.

• Pour finir, une citation qui vous définit ou qui a du sens pour vous ?

Je citerai l'article 4 de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789, car même en 2022, il est toujours plein de sens...

« La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui : ainsi, l'exercice des droits naturels de chaque homme n'a de bornes que celles qui assurent aux autres membres de la société la jouissance de ces mêmes droits.

Ces bornes ne peuvent être déterminées que par la loi. »

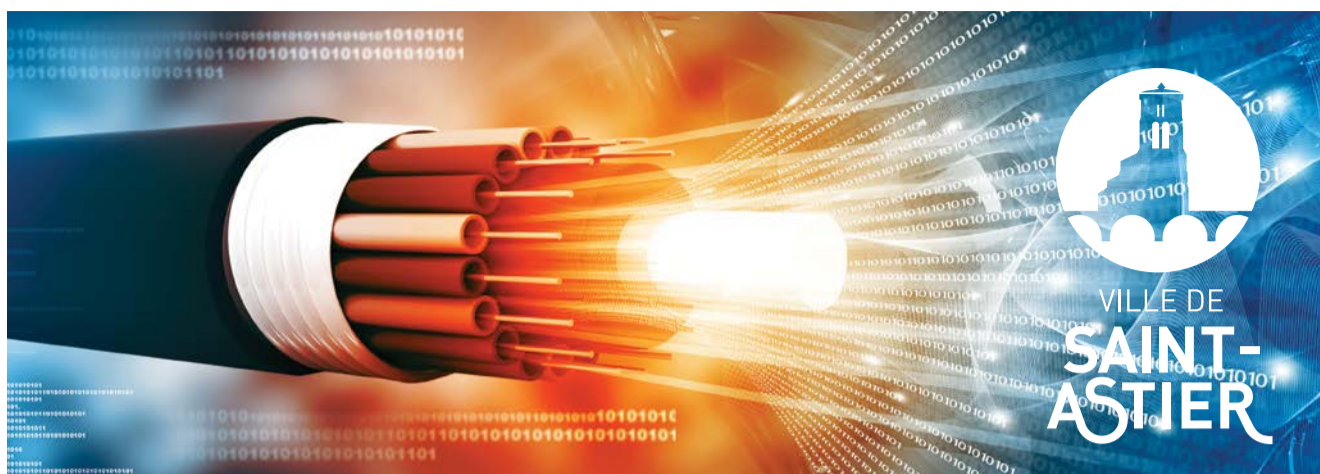
MARS BLEU

LE MOIS DE SENSIBILISATION AU DÉPISTAGE DU CANCER COLORECTAL



05 53 07 79 35

la Ligue contre le cancer alerte sur les retards de diagnostics en raison de la crise sanitaire. Elle invite chacun(e) à se faire dépister.



LA FIBRE À SAINT-ASTIER POUR LA FIN 2023

Les travaux d'installation de la fibre se poursuivent, elle pourrait être opérationnelle fin 2023.

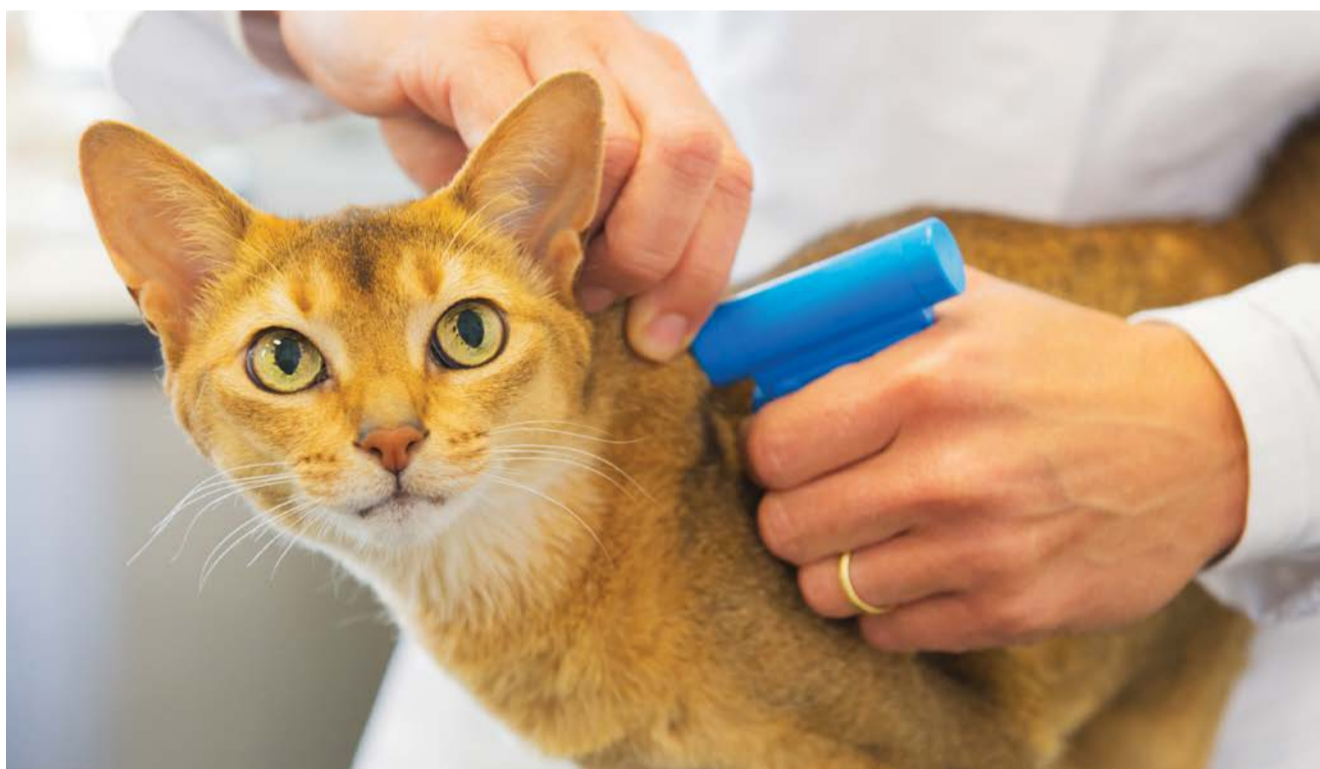
L'implantation de 8 SRO* (Sous Répartiteur Optique) dans des emplacements sur le territoire de la commune ont été déterminés par le Syndicat Mixte Périgord Numérique et la société Setics le 20 février.

Une campagne d'élagage est programmée afin de faciliter l'installation de la fibre en aérien sur les poteaux existants d'ENEDIS et d'ORANGE.

Nous invitons les propriétaires des parcelles aux abords des routes à élaguer rapidement leurs arbres.

La société AIR procède toujours à des relevés sur le terrain.

**SRO c'est un point de brassage qui permet de faciliter l'établissement des lignes optiques jusqu'à l'abonné.*



SOS CHATS LIBRES : EN MANQUE DE BÉNÉVOLES

D'après le code rural, les communes sont tenues soit d'avoir une fourrière animale, soit une convention avec la SPA à qui elle verse une somme calculée par rapport au nombre d'habitants. A Saint-Astier, la municipalité a une convention tripartite avec la SPA et SOS Chats libres.

Actuellement au nombre de 3, les membres de l'association SOS chats libres de Saint-Astier cherchent des bénévoles pour mener à bien leurs missions.

L'objectif étant d'attraper les chats errants sur la commune pour les apporter à la SPA, qui fait procéder à la stérilisation et à l'identification par des vétérinaires.

En 2021, l'association a attrapé 56 chats errants.

En France, entre 750 000 et 1 million d'animaux de compagnie sont adoptés chaque année.

Malgré une sanction pouvant aller jusqu'à 5 ans de prison et 75 000 euros d'amende, la France détient également le triste record du nombre d'abandons.

Les causes de l'abandon des chats sont multiples : déménagement, séparation, raisons financières et surtout les départs en vacances.

Les chats errants, dans les premières années de leur vie, développent un comportement « sauvage », vivent de manière indépendante et sont pour la majorité incapables d'être domestiqués. La multiplication de ces chats est un problème : pour leur bien être avant tout, mais aussi pour l'homme qui peut subir les nuisances liées à la prolifération des chats.

Un chat est considéré comme « errant » lorsqu'il se trouve à plus de 500 mètres de son domicile s'il est non pucé. Malgré l'obligation d'identification depuis 2012, tous les animaux de compagnie ne sont pas identifiés.

Il est important que les futurs propriétaires prennent conscience que l'acquisition d'un animal de compagnie doit être un choix réfléchi, car il représente un engagement sur plusieurs années et un coût budgétaire.

Identification, stérilisation, vaccination, soins, alimentation et litière... tous frais confondus, le coût annuel d'un chat peut aller jusqu'à 1000 € la première année, puis de 300 à 700 € par an.

J'aime mon chat, je l'identifie et le stérilise !

SOYEZ VIGILENT ALERTE CAMBRIOLAGE

LA COMMUNAUTÉ DE BRIGADES DE SAINT-ASTIER VOUS INFORME D'UNE RECRUESCENCE DES CAMBRIOLAGES



N'HÉSITEZ PAS À NOUS CONTACTER EN COMPOSANT

LE **17**



Tribune des élus de la liste « Avec Vous Saint Astier Autrement »

Abandon du projet de Maison de services aux publics ?

Ce projet, porté par la Communauté de communes, était bien avancé puisque des travaux d'agrandissement du siège de la CCIVS sur notre commune sont en cours depuis plusieurs mois, extension prévue pour accueillir notamment la Maison France Service.

Lors du conseil communautaire de décembre 2021, une dernière décision administrative de prise de la compétence France Service par la CCIVS était demandée par la préfecture.

Simple formalité normalement puisque ce projet avait été validé depuis quelques mois à la majorité, les élus de la majorité Astérienne s'étant alors abstenus.

Lors de ce conseil communautaire nous avons assisté à un revirement de situation notamment dû au vote des **élus de la majorité Astérienne qui ont, cette fois ci, voté contre cette prise de compétences et donc le projet de Maison de Services aux publics.**

Vote contre confirmé lors du conseil communautaire du 31/01, pour le recrutement d'un conseiller numérique financé en grande partie par l'Etat.

Un tel vote ne prend pas en compte

-Le désengagement de l'État dans sa mission de service public, qui est devenu alarmant et se poursuit à grande vitesse.

-L'évolution des démarches administratives qui se multiplient sur internet.

-La fracture numérique qui ne cesse de s'accroître : pas de matériel informatique, non maîtrise des outils numériques, mauvais réseau,...) et qui touche de façon plus importante les plus fragiles d'entre nous.

La plupart des élus des autres territoires de la Dordogne, quelle que soit leur sensibilité politique, font preuve de pragmatisme pour ce type de projet en grande partie financé par l'Etat durant au moins les 5 premières années ; aussi, ce sont 36 Maisons France Service sur le département qui seront, fin 2022, en fonctionnement.

Le territoire de la CCIVS et donc de SAINT ASTIER fera-t-il partie des rares territoires en Dordogne à ne pas proposer ce service à ses habitants ?

Nous espérons qu'une Maison de services aux publics verra malgré tout le jour en sachant que les Maisons France Services peuvent aussi être mise en place et gérées par des opérateurs publics ou privés (La Poste, MSA, Association,...) autres que les communes ou les communautés de communes. La MSA vient d'ailleurs d'ouvrir une Maison France Service à Ribérac.

Fidèles à notre engagement de défendre les intérêts de notre commune et de ses habitants, nous avons créé une **page facebook : Elus Saint-Astier Autrement** Cette page nous permet de vous informer sur la gestion communale et communautaire.

Au gré de l'actualité (conseil municipal, conseil communautaire, événements locaux, publications communales,...) nous vous faisons part de notre position et de notre action en tant qu'élus de l'opposition municipale.

Carolle BARDELOT- Daniel BENOIST-Sandra DECHENOIX-TOURENNE-Thierry GOUSSARD-Stéphanie HERIGNY-Stéphane SAVOGLU



ÉQUIPE MAJORITAIRE

NOUS ADRESSONS
TOUS NOS VŒUX
DE PAIX AU PEUPLE
UKRAINIEN

Chère Astérienne, cher Astérien,

Depuis le premier jour où vous nous avez confié la tâche de gérer Saint-Astier, nous nous sommes battus pour atteindre un objectif : rassembler et bâtir ensemble un avenir serein pour notre commune.

Avec calme, sérieux et travail nous avons osé aborder des sujets jusque-là tabou et ouvrir les chantiers correspondants. **La désertification médicale en est le sujet majeur. Notre entêtement nous a permis de maintenir l'ouverture du laboratoire médical et d'ouvrir la maison de santé.**

- **La vidéo protection**, longtemps décriée, limite considérablement les actes malveillants et a déjà permis aux forces de l'ordre de résoudre de nombreuses affaires.

- **La restructuration des complexes sportifs**, toujours en cours, offre à l'ensemble des clubs sportifs du territoire une grande qualité d'accueil.

- **De la restructuration du Centre culturel et de ses satellites** est née la saison culturelle et ses très nombreuses animations dont la Félibrée, la fête de la lumière, de la musique, de la rivière, mais aussi une mise en lumière de l'école municipale de danse et de la médiathèque.

- **Par nos actions fortes en direction de l'embellissement et l'environnement** nous avons démontré notre ambition écologique !

- **Notre ancrage sur le terrain et notre volonté politique de soutenir de nombreux services en direction de la population sont attestés par :**

- **Des personnels municipaux compétents** régulièrement formés dans tous les services,

- **Une très grande amplitude des horaires d'ouverture de l'hôtel de ville**, la possibilité de réaliser des passeports et des cartes nationales d'identité pour les administrés des départements 24-33-16-17-46-47.

- **Les dossiers d'aide à domicile, d'Allocations Personnalisées d'Autonomie (APA), la recherche de logements, la gestion des Pavillons des Forêts, l'aide aux femmes isolées** font partie des tâches essentielles du Centre Communal d'Action Sociale.

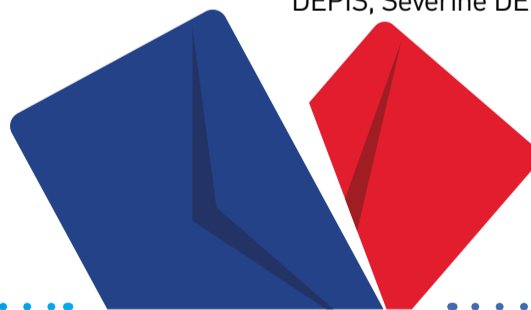
- **Régulièrement, la municipalité, par le biais de prêts de locaux ou de location, ancre de nombreuses permanences :** Direction Générale des Finances Publiques, Infos droits, Dordogne Habitat, ADIL/ANAH, FNACA, Conciliateur de justice, Apare, Pays de l'Isle en Périgord, le Député.

Parallèlement à ces permanences sont présents sur la commune : la Poste, le Pôle emploi, la Mission locale et l'ADIE (Association pour le Droit à l'Initiative Économique).

Ces exemples parmi tant d'autres sont la démonstration du dynamisme de Saint-Astier.

Accentuer ce dynamisme tout en préservant ce magnifique cadre de vie, telle est l'ambition que nous portons pour cette commune que nous aimons tant.

Elisabeth MARTY, Dominique BASTIER, Gaële ROBERT, Frank PONS, Catherine ROUSSEAU, Johnny VILAIN, Cendrine VILLEPONTOUX, Jean-Bernard MARTIN, Christiane PERRIN, Olivier BEDJIDIAN, Valérie LAVIGNAC, Sébastien DORBES, Valérie CARON, Thierry AMALRIC, Martine HIVERT, Frédéric GARLOPEAU, Isabelle GARREAU, Patrick BALES, Sylvie RAULT, Bernard LEGER, Mylène THOMES, Alain DEPIS, Séverine DEPIS.



ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

10 • 24 AVRIL 2022

AFIN DE POUVOIR VOTER, IL EST IMPÉRATIF D'ÊTRE INSCRITS SUR LES LISTES ÉLECTORALES DE SA COMMUNE

Il est recommandé de vérifier son inscription sur le site service-public.fr (interroger sa situation électorale).

Toutes les cartes électorales vont être éditées juste avant le scrutin des présidentielles. Il est rappelé que la carte électorale n'est pas obligatoire pour voter.

En cas de déménagement, il est indispensable d'en aviser la mairie en fournissant un nouveau justificatif de domicile de moins de trois mois

(les factures mobiles ne sont pas acceptées). Un nombre important de plis reviennent en mairie du fait d'adresses erronées.

Une seule procuration établie en France sera acceptée lors des élections présidentielles.

Cette démarche doit être effectuée le plus tôt possible soit sur le site : maprocuration.gouv.fr (la validation doit se faire à la gendarmerie ou au tribunal), soit en se rendant directement en gendarmerie ou au tribunal.

NOUVELLE ADRESSE POUR L'INSTITUT DE BEAUTÉ PROFIL

Le salon de beauté - offrant soins, maquillage, manucure, épilation a traversé la rue Lafayette pour s'installer au numéro 17.

Anciennement situé au 25 rue Lafayette, l'institut a laissé ses locaux à Alexandre Bigeast, tatoueur présenté dans la gazette n°11.

Le nouveau salon de Véronique est plus grand, plus lumineux et surtout très chaleureux. "Ainsi, ses clients se disent plus détendus".



L'ENVERS DU DÉCOR RUE EMILE ZOLA

BIENVENUE à Madame POURSAT qui a repris, avec sa fille, le café tabac "L'Envers du décor" depuis deux mois maintenant.

Après Brantôme, Périgueux et Jonzac, elle a choisi Saint-Astier pour son dynamisme et a le plaisir de revoir, parmi sa clientèle, d'anciens clients...

D'importants travaux de restructuration et de décoration ont été réalisés afin de rendre l'établissement plus accessible et fonctionnel dans une déco très "cosy".

La reprise de cet établissement lui permettra de terminer sa carrière "en douceur".



LA CABANE DES HALLES OUVERTURE DÉBUT AVRIL

Saint-Astier n'a jamais été aussi près de la mer...

"La Cabane des Halles" c'est l'histoire de copains Astériens : Bruno DEPIN et Raphaëlle SAUZET "Loulou" (Le Bistrot des Halles), Olivia PARSY "Oli", Sylvain BACIN, Michaël GARRET et Philippe COUDERT qui se jettent à l'eau pour vous offrir un nouveau lieu de gourmandise et de convivialité au **2 rue Lafayette**.

- Le midi : La cabane vous propose une bistronomie à la française avec un menu ou plat unique et de nombreuses recettes de moules frites (de fin mai à octobre).
- Le soir : Tapas et planches de charcuteries...
- Et en plus : un "bar à huître" et des plateaux de fruits de mer à déguster sur place ou à emporter (sur commande).



VIOLENCE INTRA-FAMILIALES

PARENTS
AMIS
VOISINS

BRISEZ LE SILENCE

17 | 114 (SMS) | 3919

CCAS
VILLE DE SAINT-ASTIER

VILLE DE
SAINT-ASTIER